

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA  
N° 3219/Pin.

Astrida, le 20 novembre 1950.

Monsieur,

ASTRIDA



1274

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que vous pouvez retirer au bureau de la Comptabilité du Territoire d'Astrida votre Licence Mod. G. contre paiement de la somme de 125,- francs.  
(Patente de Commerce de Poche id. id. 1.000,- francs.)  
Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Comptable Territorial, J.-M. de SPIRELT,

Mrs MICHALIOS  
○ ALEXAKIS  
MPABWANAMAGURU

à ASTRIDA .